

CONTRAT NATIONAL 2025-2027 TRANSPORT DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE

Pourquoi nous votons NON au projet d'accord

Sur les salaires: pas question!

Le contrat signé affiche une augmentation de 260 euros pour le personnel roulant (B3) et de 230 pour le personnel permanent (3S). Mais ce qui n'est pas dit, c'est que cette augmentation absorbe également les 70 euros (3S) déjà avancés en 2024 pour couvrir partiellement l'inflation de 2023. Mais qu'en est-il de celle qui a été perdue précédemment? Au cours de la période de quatre ans, en raison de l'inflation élevée, nous avons perdu environ 7 % de salaire réel.

Un véritable jeu de cartes dans lequel l'argent qui était déjà le nôtre nous est présenté comme une conquête!

En d'autres termes, **l'augmentation réelle entre aujourd'hui et la fin de l'année 2027** sera de 160-190 euros. Si nous comparons les enveloppes actuelles et ce que nous aurons à la fin du contrat, l'augmentation se situe entre 9,3 % (personnel mobile) et 7,8 % (personnel non mobile).

Nous sommes **loin des 18% revendiqués dans la plateforme**, ce qui était déjà insuffisant. Bref, on rattrape à peine, avec des années de retard, ce qu'on a laissé sur le terrain avec l'inflation de 2021-24. Et quelqu'un a le culot d'écrire dans le contrat que «le pouvoir d'achat des salaires a été sauvegardé» pour la durée de ce contrat, c'est-à-dire jusqu'à fin 2027!

Gradation et niveaux:

On nous demande de nous adapter en permanence à la technologie, mais il faut le reconnaître en nous classant à des niveaux appropriés! Cela fait des années que l'on parle de modernisation du professionnalisme. Celle-ci aurait dû être reconnue par des avancées en matière de classement et de niveaux minimaux, aujourd'hui les catégories

employés et ouvriers ne rapportent aucune avancée.

Le temps de travail:

rien pour les routiers, peu pour les conducteurs.

Le temps de travail reste inchangé à 47 heures pour les routiers, les conducteurs passeront très tranquillement de 44 heures à 43 à partir du 1er juin 2025 et à 42 à partir du 1er juin 2026. Rappelons qu'en 2016, nous étions tous à 39 heures! Plus de flexibilité accordée aux travailleurs non mobiles en matière d'horaires, pas de frein au travail structuré le samedi.

Un déluge de précarité, comme s'il n'y en avait pas assez! Les seuils pour le personnel « atypique » sont relevés à 41 % du total (37 % pour le personnel mobile) et à 47 % par site. Trois nouveaux critères de saisonnalité sont introduits: le transport de carburant (!), les activités liées au tourisme (!!), la distribution pharmaceutique de vaccins (!!!). Le critère de saisonnalité élargit la limite des CDD... Face à cette extension de la précarité, les syndicats répondent aux entreprises en accordant des horaires flexibles et de la main d'œuvre en vente toute l'année à n'importe quelle heure et n'importe quel jour.

Entreprises sous contrat: le grand absent: sur cette question, on en reste aux gros titres sur la «qualification de la chaîne d'approvisionnement». On demandera aux entrepreneurs de produire un peu plus de papier sans toucher au cœur du problème. À chaque changement de contrat, à chaque entreprise contractante qui «sort de la réserve», nous serons toujours obligés de courir après les bœufs qui se sont échappés de l'étable. Pourtant, il y a eu (et il y aura) des enquêtes, des scandales et des saisies qui se chiffrent en millions! «Le roi est nu», la

pourriture de ce modèle d'entreprise qui fait des profits sur la sueur et le sang des travailleurs depuis plus de vingt ans se résout par des internalisations et non par des certifications!

On dira qu'il y a des avancées (franchises, pénalités, indemnités, droits civiques, mensualisation et maladie dans les coopératives), personne ne le nie. La suppression du niveau 6J est positive - mais après une décennie de galère et en tout cas dans un an... rien ne presse!

Mais dans la balance, nous ne mettons pas seulement nos conditions, mais aussi les bénéficiaires que les entreprises du secteur continuent à engranger sans crise. Les entreprises ont sauvé le pic de Noël en s'en tirant avec très peu, tandis que les travailleurs devront encore manger des miettes pendant trois ans.

Nous ne le tolérerons pas! On aurait pu et dû obtenir beaucoup plus!

Ce contrat est très éloigné des besoins réels des travailleurs du secteur, mais il est également très en deçà de ce qui aurait pu être obtenu. Il est grave que les syndicats aient clôturé une négociation aussi importante **sans même essayer de gagner** un rapport de force plus favorable en appelant les travailleurs à une **mobilisation sérieuse**. Mobilisation qui aurait sans doute rencontré un écho important, compte tenu également des adhésions à la grève générale du 29 novembre. La convocation de la grève des 9 et 10 décembre, annulée par la suite avec la signature, était donc l'habituel «ouvrir et fermer le robinet» de la lutte, sans même songer à consulter les travailleurs. Aujourd'hui, la consultation aura lieu le 27 janvier.

Nous invitons tous les travailleurs à être des protagonistes, à discuter et à approfondir ce que sera notre avenir. **L'assemblée est ton droit!** Exigez-la. Exigez la participation de ceux qui voient les choses différemment pour une confrontation réellement démocratique!

Votez NON, organisons-nous pour faire entendre haut et fort notre désaccord!

Nous ne pouvons pas attendre encore 3 ans!

Lavoratori e delegati per il NO!

 rsuups.milano@gmail.com

 3333030257

 www.trasportiinlotta.it
www.giornatedimarzo.it